

EUROPEAN UNION
THE COUNCIL

Brussels, 6 January 1998

13645/97

LIMITE

ASIM 264

NOTE

From: The Presidency

To: Migration Working Group

Subject: Proposal for a Euro-Med Meeting of Migration experts

1. At the Second Pillar Euro-Med Coordination meeting on 26 November 1997 the Member States of the European Union agreed a proposal for a meeting of migration experts in the Euro-Mediterranean region. The proposal is attached. It will be put on the agenda of the next meeting of the Euro-Med Committee on 26 February 1998.
2. At the Migration Working Group meeting on 7 January 1998 the UK Presidency will place this issue on the agenda with the aim of enabling the Migration Working Group to exchange views on the proposal which can then be conveyed to the Second Pillar meeting on 26 February 1998.

SEMDOC
Statewatch European Documentation &
Monitoring Centre on justice and home
affairs in the European Union
PO Box 1516, London N16 0EW, UK
tel: 0181 802 1882 (00 44 181 802 1882)
fax: 0181 880 1727 (00 44 181 880 1727)

Proposition
REUNION D'EXPERTS EN MATIERE DE MIGRATION
dans la région euro-méditerranéenne

1. Introduction

La Déclaration de Barcelone sur les affaires sociales, culturelles et humaines fournit un cadre approprié à la coopération entre les Etats de l'UE et les Etats méditerranéens en matière de circulation des personnes et de migration. Reconnaisant le rôle structurant des questions de migration dans les relations euro-méditerranéennes, les pays participants se sont accordés à dire que le traitement efficace de ce sujet requiert une approche globale.

Les partenaires sont convenus de renforcer leur coopération afin de réduire les pressions migratoires, de lutter contre les migrations clandestines et de garantir les droits des migrants résidant légalement dans leur pays d'accueil. A Malte, il a été répété que la réalisation de cette coopération passe par l'intensification du dialogue au niveau multilatéral. A cet effet, l'importance de la collecte de données et de l'échange d'informations a été reconnue. Compte tenu de cela, et en s'inspirant des suggestions algériennes d'organiser une réunion sur la question des migrations, les Pays-Bas ont pris l'initiative avec la Présidence, la France et l'Espagne de proposer une réunion d'experts en matière de migration dans la région euro-méditerranéenne.

2. Cadre et objet de la réunion

En matière de migration, les défis ne peuvent être raisonnablement relevés si les partenaires ne partagent pas le même sens aigu de la solidarité. L'approche globale requise pour une gestion efficace de la migration dans la région euro-méditerranéenne comprend la relation entre la circulation des personnes et les deux autres volets du processus de Barcelone, à savoir les questions de sécurité et les relations économiques, mais également l'interrelation entre les différents aspects de la migration. Cette réunion d'experts pourrait servir, conformément aux Conclusions de Malte, de forum où les partenaires participants discuteraient de la migration en tant que phénomène régional d'une importance sociale et politique croissante et de son impact sur la coopération euro-méditerranéenne en matière de sécurité, de relations économiques et de coopération au développement. A partir des expériences acquises dans le cadre du programme Migration MED, la réunion d'experts pourrait également permettre de jeter les bases d'un échange d'informations.

3. Bref aperçu des sujets

A. Migration: le phénomène

- Présentation générale
- Migration et sécurité
- Migration et relations économiques
- Migration et coopération au développement

B. Migration: politiques spécifiques

- Règles et procédures concernant la migration et la circulation des personnes: politique et gestion
- Intégration
- Réglementation de la migration économique
- Migration illégale: politique et gestion

4. Logistique

Les 27 partenaires du Partenariat euro-méditerranéen et la Commission européenne pourraient participer à la réunion d'experts organisée durant le premier semestre de 1998. Il reste encore à en déterminer le lieu
